Envoyé en préfecture le 26/12/2025
Reçu en préfecture le 26/12/2025
Publié le
ID : 022-212200828-20251216-DEL202590-DE

Le Hinglé

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du mardi 16 décembre 2025

Nombre de Conseillers :
En exercice 15
Présents 10
Votants 13

Le mardi 16 décembre 2025 à 20h00
Le conseil municipal de la commune de LE HINGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire , à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard BERHAULT, maire. Date de convocation 11 décembre 2025

PRESENTS : BERHAULT Gérard, RIVOALLAN Marie-Thérèse, AUFFRAY Claudine, LEBRETON Alain, GABORIAU Colette, TOUDIC Daniel, , GAUTIER Pascal,. DE BRUYNE Fabrice, ECOLAN Stéphane, PERQUIS Loïc

ABSENTS EXCUSES : DOUILLET LE FAOU Odile procuration à Gérard BERHAULT BOCLAUD ADAM Laura, MURY Céline procuration à Colette GABORIAU, FOSSANI Véronique, DERRIEN Vianney procuration à Pascal GAUTIER

Secrétaire : Loïc PERQUIS

DEL 2025 – 90 DROIT DE PREEMPTION URBAIN

- Parcelles B134 B135 B136 B207 B506

  Le maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de se prononcer sur le droit de préemption concernant les parcelles B134 B135 B136 B207 B506, 36 rue du Vieux Bourg
  Le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption.

- Parcelles A1571 A1607
  Le maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de se prononcer sur le droit de préemption concernant les parcelles A 1571 A1607, 1 rue des Charmes .
  Le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption.

- Parcelles B269 B271
  Le maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de se prononcer sur le droit de préemption concernant les parcelles B269 B271, 1 Bis rue du Vieux Bourg .
  Le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption.

- Parcelle A1463
  Le maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de se prononcer sur le droit de préemption concernant la parcelle A1463 40 rue Jean Baptiste Brault .
  Le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption.

Le secrétaire, Loïc PERQUIS

LE HINGLE, le 20 décembre 2025

MAIRIE LE HINGLE (CÔTES D'ARMOR) 22100

Exécutoire du fait de son affichage en mairie
Et de sa transmission en Préfecture

Le Maire Gérard BERHAULT